

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-313-1922 Mutation.

n° 48-313-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 décembre 1922

Numéro JO

n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro

31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le chef de brigade de gendarmerie Bourron, retour de congé, reprend les fonctions de commissaire de police.